



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
V I L L E D E R O Q U E F O R T L A B E D O U L E
D é p a r t e m e n t d e s B o u c h e s - d u - R h ô n e

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 11 AVRIL 2011**

PRESENTS : MM. ORGEAS – BUSSIERE – TRIONE – PIGNOL – CABONI – PUECH – RASPUS – MURATORIO – TARRINI – FANTI – M. BIGOT

Mmes MANSION – TOSATO – DOMANICO – GEBELIN – CHINAPPI – BALOCCO – CONTRI – FOURNIER – BONTOUX – NAISSANT - PEREZ

POUVOIRS : M. HUBAC à M. CABONI – M. ACREMENT à Mme NAISSANT – M. CLERET à M. BUSSIERE

ABSENTS : Mlle SAINT JEAN – Mme ALBUQUERQUE

* *
*

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du lundi 14 février 2011.

1. Le Conseil Municipal a donné acte, par 21 voix, à Monsieur le Maire de la présentation du compte administratif pour l'année 2010.

MM. MURATORIO, TARRINI, et FANTI se sont abstenus au motif qu'ils n'ont pas voté le budget 2010.

Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.

2. Le Conseil Municipal a donné acte, à l'unanimité des membres présents et représentés, à Monsieur le Maire de la présentation du compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2010.

3. Le Conseil Municipal a affecté, par 22 voix, le résultat excédentaire de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2010 à la section d'investissement.

MM. TARRINI, MURATORIO et FANTI, se sont abstenus au motif qu'ils n'ont pas voté le budget 2010.

4. Le Conseil Municipal a adopté, par 22 voix, le budget primitif 2011 et a fixé le taux des contributions directes.

MM. MURATORIO, TARRINI et FANTI, se sont abstenus considérant qu'ils n'ont pas pris part à l'élaboration du Budget 2011

5. Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité des membres présents et représentés, de recourir à un emprunt pour le financement des travaux d'extension de l'école maternelle et de retenir l'offre de prêt du Crédit Agricole d'un montant de 1 000 000 Euros. Il a autorisé Monsieur le Maire à souscrire cet emprunt pour une durée de 17 ans.

.../...

6. Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire à ouvrir une ligne de crédit d'un montant maximum de 380 000 Euros, auprès de la Caisse d'épargne, pour des besoins ponctuels de trésorerie, à signer la convention et à procéder, sans autre délibération, aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture.
7. Le Conseil Municipal a décidé, par 22 voix, d'actualiser le tableau des emplois permanents de la Commune.

M. FANTI a voté contre pour les motifs suivants : nombre d'emplois en diminution et absence d'un policier municipal supplémentaire.

MM. MURATORIO et TARRINI se sont abstenus considérant le manque de lisibilité du tableau présenté.

8. Le Conseil Municipal a sollicité, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'aide financière de l'État au titre de « la Dotation Globale d'Équipement 2011 » pour l'acquisition de matériel informatique et de logiciels destinés à l'école primaire Paul Eluard. Il a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
9. Le Conseil Municipal a sollicité, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'aide financière du Département au titre « des travaux de proximité 2011 » pour l'aménagement intérieur des locaux de l'Hôtel de ville en bureaux et a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
10. Le Conseil Municipal a sollicité, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'aide financière du Département au titre « des travaux de proximité 2011 » pour le remplacement des huisseries de l'Hôtel de Ville et a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
11. Le Conseil Municipal a sollicité, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'aide financière du Département au titre « des travaux de proximité 2011 » pour le remplacement du revêtement mural du Centre André Malraux et a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
12. Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents et représentés, de renouveler le contrat de location du Bureau de Poste, pour une période de 9 ans et ce exclusivement pour les locaux destinés à l'activité commerciale de la Poste, le logement de fonction ne faisant plus l'objet du contrat.
13. Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'installation de ruches en forêt communale, a approuvé le projet de convention d'occupation du domaine communal et a autorisé Monsieur le Maire à signer ce document.
14. Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'acquisition d'un terrain boisé au lieu dit « Petit Rouvière » et a autorisé Monsieur Maire ou son représentant à signer l'acte notarié. Il a chargé Monsieur le Maire de solliciter l'aide financière du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour cette acquisition.